



## Règlement épreuves Trail

### Règlement de Course :

- ✓ Trail Events Association a en charge l'organisation et la gestion totale de l'épreuve sus nommée « Trail du Millésime » qui se déroulera le **dimanche 11 Octobre 2026** au départ de Saint Laurent d'Arce (33), site de Magrine Chemin Pierre Levraud.

### Conditions particulières :

- ✓ Les épreuves sont soumises à des règles de participations selon la distance choisie en rapport avec l'année de naissance, chaque concurrent se doit d'appartenir à la catégorie suivante, et ce à la date de l'épreuve.
  - Trail 7.5Km : à partir de la catégorie Cadet (année de naissance 2009/2010)
  - Trail 16Km : à partir de la catégorie Junior (année de naissance 2007/2008)
  - Trail 24Km : à partir de la catégorie Espoir (année de naissance 2004/2006)

### Certificat médical :

- ✓ Depuis le 15 janvier 2026, le PPS « **Prévention Parcours Santé** », est devenu payant 5€. Ce document est à récupérer sur le site [www.pps.athle.fr](http://www.pps.athle.fr). Il vous suffit de suivre les instructions pour accéder à ce document afin de le compléter avant de le joindre à votre inscription. Il est noté que l'inscription ne sera validée qu'à réception de la totalité des documents.

### Droits d'inscription :

<https://www.protiming>

- ✓ Le droit d'inscription pour chaque épreuve est fixé à :
  - 10€ pour le trail 7.5km
  - 18€ pour le trail 16km
  - 26€ pour le trail 24km

**1€ par inscription reversée au profit de l'association Jeune & Rose**

- ✓ Chaque concurrent se verra remettre une dotation souvenir lors de son retrait de dossard.
  - Trail 7.5km : 1 sac à chaussures
  - Trail 15km : 1 btl de vin – 1 casquette visière
  - Trail 24km : 1 btl de vin – 1 polo technique

- ✓ Un système de restauration sera mis en place sur le site de la manifestation
- ✓ Les inscriptions se feront uniquement en ligne via le site de notre partenaire chrono  
<https://protiming.fr/Runnings/detail/8138>

**« Présentation d'une pièce d'identité pour le retrait du dossard »**

**Le retrait des dossards pourra se faire sur le site de la manifestation le samedi de 14h00 à 18h00**

**Les inscriptions sur place seront possible le samedi sur le site de 14h00 à 18h00 et le dimanche matin de 7h à 8h30 et ce selon la disponibilité des dossards restant avec une majoration de 2€**

#### **Ravitaillement :**

- ✓ L'épreuve de 7.5km sera courue en autonomie totale. Seul le ravitaillement à l'arrivée vous fournira solide et liquide
- ✓ L'épreuve de 16km aura un ravitaillement solide et liquide situé environ aux alentours du km 7.5, il sera également mis à disposition une zone déchet afin d'y déposer emballages et autres.
- ✓ L'épreuve du 24km aura un ravitaillement liquide et solide situé environ au km 9 en sortie du lac évasion et au km 16. Une zone de déchets sera également mise en place à ces points de ravitaillement. Tout acte de malveillance par jet de détritux ou emballage en dehors de cette zone entraînera obligatoirement une mise hors course. Il sera également proposé un ravitaillement adéquat à l'arrivée.

#### **Parcours :**

- ✓ La très grande majorité des parcours empruntent des parcelles et propriétés privées qui nous accordent un droit de passage à titre exceptionnel le jour de la manifestation, ainsi qu'un site naturel classé « le Moron », site Natura 2000, aussi nous vous demandons de ne pas prendre ces traces comme chemin acquis pour les jours suivants à titre personnel.
- ✓ La totalité des parcours seront balisés par le biais de ruban réfléchissant de couleur orange ou jaune, de rubalise et de panneaux signalétiques. Le balisage sera apposé de manière systématique sur les abords de chaussée, trottoirs ou autres bas-côtés vous indiquant de ce fait de courir sur ces endroits et non sur les voies routières. Cette décision engagera votre propre responsabilité si un incident venait à surgir par manquement de respect de cette condition de course.
- ✓ Des signaleurs seront positionnés sur les endroits les plus sensibles, traversée de routes ou direction à prendre, chaque signaleur est référencé sous un numéro de poste bien précis afin de pouvoir signaler la position précise de l'intervention.

- ✓ Il est également prévu des serres fils sur chaque épreuve afin de sécuriser chaque fin de course.
- ✓ Afin d'éviter au maximum que les participants se retrouvent, nous avons dû faire au mieux pour cela, 2 portions de route seront empruntées pour une distance inférieure au kilomètre, et ce selon votre distance.

#### Assurances :

- ✓ L'association Trail Event's est signataire d'un contrat d'assurance auprès de la compagnie MAIF sous le N° de sociétaire 4803033H et bénéficie des garanties d'assurances relatives au contrat mis en place. Ce contrat entre autres bénéficie d'une RC Locative temporaire, un RC organisateur et un RC dirigeant.

#### Annulation :

- ✓ Toute annulation d'engagement sur blessure pourra faire l'objet du remboursement des droits d'inscriptions déduction faite des frais, à la seule condition de fournir un certificat médical de moins de 8 jours et **dans la seule obligation d'avoir souscrit à l'assurance annulation lors de son inscription**. En dehors de ce cas de figure, aucun remboursement ne pourra être accepté, l'organisateur ne pouvant être tenu comme responsable de tout autres causes incombant à votre participation.

#### Récompenses :

- ✓ Les 3 premiers H & F au scratch sur les 3 épreuves
- ✓ Le 1<sup>er</sup> & 1<sup>ère</sup> Cadette sur le trail 7.5km
- ✓ Le 1<sup>er</sup> & 1<sup>ère</sup> Junior sur le trail 15km
- ✓ Le 1<sup>er</sup> & 1<sup>ère</sup> Master 0/1 – 2/3 – 4/5 – 6/7 sur le trail 15km
- ✓ Le 1<sup>er</sup> & 1<sup>ère</sup> Espoir sur le trail 25km
- ✓ Le 1<sup>er</sup> & 1<sup>ère</sup> Master toute catégorie de 0 à 7
- ✓ Le club le plus représenté

*L'organisation se réserve le droit de modification de la dotation et des récompenses si l'un de nos partenaires venait à ne pouvoir honorer son engagement*